

GUIDE DE RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

OÙ ALLER?

	MATIÈRES ACCEPTÉES	COMMENT LES RÉCUPÉRER	MATIÈRES REFUSÉES
PAPIER ET CARTON 	Journal, circulaire, revue, magazine; papier glacé, papier d'emballage; papier à lettre et enveloppe; carton de lait et de jus Tetra Pak; carton d'emballage, carton ondulé; verre de carton, boîte de jus sans la paille; livre (sans couverture ni reliure), bottin; boîte d'œufs et sac de papier.	Ne pas ficeler les papiers. Ne pas laisser les papiers dans un sac. Plier les boîtes. Vider les boîtes de leur contenu. Rincer légèrement tous les contenants. Jeter les pailles. Laisser les agrafes. Laisser les fenêtres sur les enveloppes.	Papier et carton souillé; papier et carton ciré, papier carbone, enveloppe à bulles; papier d'emballage métallique, chou; papier hygiénique, essuie-tout, mouchoir; sac de biscuits et de croustilles; produit composé de différentes matières; papier peint, autocollant, photo.
PLASTIQUE 	Tous les contenants et couvercles de plastique qui portent les symboles:  Contenant consigné; Exemples : bouteille d'eau, contenant de sauce, d'huile, ou de margarine, bouteille de shampoing ou de gel douche... Les sacs de plastique sont acceptés, mais ils doivent être tous regroupés dans un plus gros sac de plastique. Pensez à retirer les journaux et circulaires des sacs publicitaires.	Rincer légèrement tous les contenants. Ne pas mettre les récipients dans un sac. Jeter les articles qui n'ont pas de symbole de recyclage. Jeter les pailles. Séparer les bouchons et les couvercles des contenants avant de les déposer dans le bac.	Tous les contenants qui portent le symbole suivant :  Toutes les pellicules de plastique; jouet, briquet, toile de piscine, tapis, boyau d'arrosage, tuyau de PVC, styromousse, emballage de produits alimentaires, disque compact, petit pot de yogourt et rasoir jetable.
MÉTAL 	Boîte de conserve et couvercle; assiette et papier d'aluminium; cintre, tuyau et chaudron; contenant consigné (canettes de boisson diverses).	Rincer légèrement tous les contenants. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes, mais elles seront recyclées si elles sont détachées des boîtes de conserve.	Batterie d'auto et pile; bombe de propane, aérosol; extincteur; peinture; outils.
VERRE 	Toutes les bouteilles en verre; tous les contenants de verre; contenant consigné.	Rincer légèrement tous les contenants. Laisser les étiquettes. Récupérer les couvercles. Jeter les bouchons de liège.	Vitre de fenêtre et verre pour boire; tasse, miroir, ampoule, tube fluorescent; vaisselle, pyrex, céramique, poterie.

QUAND L'ÉCOCENTRE EST FERMÉ?	
Bombonnes de propane	Gaz propane Rainville : 1460, boul. St-Antoine (rte 158), 450.431.0627
Huiles, filtres et contenants	Canadian Tire : Saint-Jérôme
Ampoules fluo-compactes	Rona régional : Saint-Jérôme
Ordinateurs, écrans et petits téléviseurs	PV informatique : 940, boul. Lachapelle, Saint-Jérôme Bureau en gros : Saint-Jérôme Best Buy : Saint-Jérôme
Peinture	Rona régional : Saint-Jérôme
Piles	Hôtel-de-ville, Bibliothèque municipale, Garage municipal, Best Buy : Saint-Jérôme

POUR SE DÉBARRASSER DES DÉBRIS DE CONSTRUCTION?

Si vous possédez votre propre remorque :

- Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle) : Sainte-Adèle, 450.229.8188
 - Sani Service G. Thibault : Sainte-Sophie, 450.438.4961
 - Service de Recyclage Sterling (de mars à décembre) : Saint-Antoine, 450.432.2691
 - Waste Management : Sainte-Sophie, 450.438.3626
- Noter que des frais sont applicables à la tonne ou au volume.**

Si vous n'avez pas de remorque, vous devez louer un conteneur de matériaux secs :

- Centre de tri d'Argenteuil : 450.566.8000
- Envirobac Laurentides : 450.806.3655
- Les conteneurs Tibo : 450.432.2121
- Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle) : 450.229.8188
- Sani-Service G. thibault et fils : 450.438.4961
- Service de Recyclage Sterling : 450.432.2691
- Services sanitaires Saint-Antoine : 450.438.0437
- Waste Management : 450.438.3626
- Zone Conteneurs : 514.708.6264

POUR SE DÉBARRASSER DES MEUBLES ENCORE EN BON ÉTAT?

Lorsqu'ils sont ouverts, les Écocentres acceptent les meubles en bon état. L'Armée du Salut de Saint-Jérôme les accepte également et offre même un service de cueillette gratuit.
Pour plus d'informations, appelez au 450.432.9191.

RAPPELS IMPORTANTS

BACS ROULANTS

Les bacs roulants sont la propriété de la Municipalité et ils doivent demeurer sur place si vous déménagez. Veuillez noter que vous êtes responsable du bac roulant en cas de vol ou de bris.

BACS À ORDURES

La Municipalité ne fournit pas les bacs à ordures. Vous devez donc vous procurer votre propre bac à ordures. Noter que la collecte de votre contenant pourrait être refusée s'il est en mauvaise condition.

CONSIGNES CONCERNANT L'EMPLACEMENT DU BAC ET DES POUBELLES

Veuillez placer vos bacs en retrait de la bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée avant 6 heures du matin le jour de la collecte, tel qu'illustré.

Directives : de 12 à 36 pouces de distance du bord de la rue.



GUIDE des COLLECTES

mai à décembre 2016



À CONSERVER

CALENDRIER DES COLLECTES

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

COLLECTE DES ORDURES :

- Secteur 1 : les lundis
- Secteur 2 : les mardis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES :

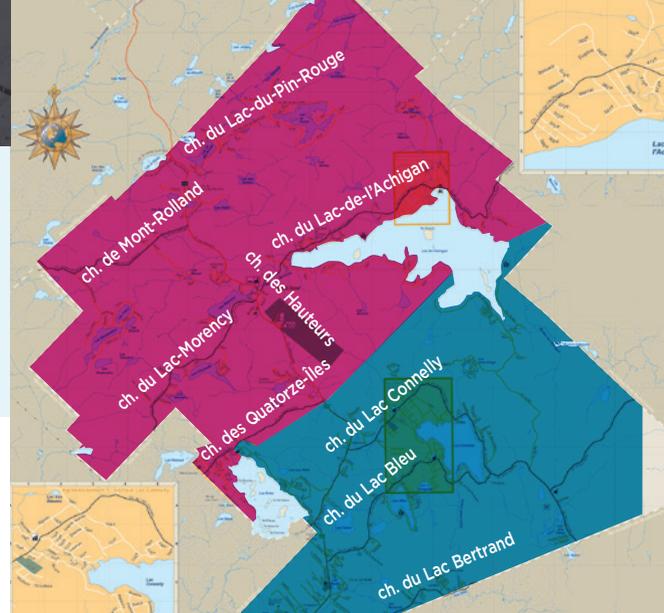
- Secteur 1 : les mercredis qui sont indiqués
- Secteur 2 : les mercredis qui sont indiqués

Journée Grand Ménage

- Date limite pour l'inscription à la collecte de branches du lundi suivant

Collecte des branches

- Collecte des feuilles
- Journée de l'environnement



SECTEURS

SECTEUR 1

- Le lac de l'Achigan
- Le lac des Chutes
- Le noyau villageois
- Le chemin des Hauteurs, au nord du chemin des 14 îles
- Le chemin du lac Morency
- Le lac Fournelle
- Le chemin des 14 îles et la 217^e Avenue
- Le lac Léonard
- Le chemin Mont-Rolland
- Le Domaine Lamoureux
- Le lac en Cœur
- Le lac du Pin rouge
- Le lac à l'Ours
- Le lac Adair
- La Réserve Ogilvy
- Le Domaine Cabanac
- La Terrasse des Ruisseaux (du Cerf, Grand Pic, Pygargues, Ombles, Brocard)
- Le Domaine de la Soubirou (rue des Passerins)

SECTEUR 2

- Le lac Écho
- La 201^e Avenue et la 202^e Avenue
- De la 81^e à la 94^e Avenue
- La rue de la Montagne
- Le lac Maillé
- Le chemin du lac Bertrand
- Le chemin des Buttes
- Le Domaine Roussel
- La rue Lanthier
- Le chemin des Buttes
- Le chemin de l'Érablière Est et Ouest
- Le chemin des Hauteurs au sud du chemin des 14 îles
- Le Boisé des Hauteurs (Soleil et Boréale)
- Le Domaine Pure nature (Chênes et Tourterelles)
- Le Domaine du Ruisseau (Monette et Albert)
- Le Sommet des Hauteurs (Sommet et Plateau)
- Le Projet Eaux vives (des Eaux vives, de l'Affluent, du Torrent, Rapide, lagune)
- Le Boisé du Parc (du Parc et Promenade)
- La Place du Chevreuil (Annik)
- Aux abords de Saint-Hippolyte (Grande Ourse, Petite Ourse, Orion, Andromède)
- Le lac Connelly (Nord et Sud)
- Le chemin de Kilkenny
- Le lac Bleu
- De la 23^e à la 27^e Avenue
- De la 30^e à la 38^e Avenue
- La rue du Vallon

AUTRES ACTIVITÉS

COLLECTE DE BRANCHES

Un service de déchetage de branches est offert aux citoyens. Les collectes auront lieu la première semaine complète du mois, de mai à novembre inclusivement. **Important** : Il est nécessaire de s'inscrire à la liste de la Municipalité pour bénéficier de ce service en composant le 450.563.2505. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le vendredi précédant la semaine de collecte.

JOURNÉE GRAND MÉNAGE

La Municipalité de Saint-Hippolyte mettra à la disposition de ses citoyens, des conteneurs pour le recyclage et l'élimination des résidus et déchets qui ne sont pas normalement ramassés lors de la collecte des ordures domestiques. Durant les journées Grand Ménage des samedis **18 juin et 1^{er} octobre 2016**, les citoyens pourront apporter au garage municipal les matières suivantes : bois, fer, rebuts (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtre, brique, béton).

SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

La Municipalité offre un programme de subvention de couches lavables, qui a pour but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement. Une subvention de 200 \$ sera remise, sous certaines conditions, aux nouveaux parents qui décident d'acheter des couches réutilisables. Pour connaître les conditions d'admissibilité au programme de subvention, veuillez consulter le <http://www.saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/ordures-et-recyclage/>

PILES

Des récupérateurs de piles sont mis à la disposition des citoyens à l'hôtel-de-ville, à la bibliothèque et au garage municipal.

ÉCOCENTRE

Plusieurs des objets et produits non-récupérables lors de la collecte des matières recyclables peuvent être acheminés à l'un des cinq écocentres de la MRC Rivière-du-Nord, dont celui de Saint-Hippolyte situé au 2056 ch. des Hauteurs (garage municipal).

Horaires de l'Écocentre : mardi 3 mai au samedi 29 octobre 9h à 16h30.

Fermé lors des jours fériés : mardi le 24 mai, vendredi le 24 juin, mardi le 5 juillet, mardi le 6 septembre et mardi le 11 octobre.

POUR PLUS D'INFOS : ecocentresrdn.org - 450.569.0451

